



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les NMPP présentent leurs principaux axes de dynamisation de la vente au numéro de la presse nationale

Le projet DEFI 2010 prend acte des constats partagés par l'ensemble de la profession : accélération de la baisse de la vente au numéro, retournement de tendance sur les produits hors-presse, érosion du nombre de points de vente. Face à cette situation de crise et fidèle à la mission qui est la leur depuis 60 ans de favoriser l'accessibilité de la presse, les NMPP présentent quatre engagements pour créer une nouvelle dynamique et inverser la tendance actuelle.

Les NMPP s'engagent à faire ouvrir de nouveaux points de vente.

Au rythme actuel, il n'y aura plus que 26 000 points de vente en 2010, contre 28 000 actuellement. Il est urgent d'arrêter cette hémorragie et de retrouver un solde positif annuel.

D'ici 2010, 5 000 points de vente devraient être créés dont, dès 2007:

- 150 magasins concepts Maison de la presse et Mag presse
- 1500 points de vente de capillarité (points de vente spécifiques quotidiens, points de vente complémentaire à offre réduite)
- 250 implantations en hypermarchés et supermarchés, en enseignes spécialisées ou enseignes culturelles

Les NMPP s'engagent à optimiser l'offre presse dans les magasins.

Afin de désengorger les linéaires, une démarche innovante testée dans le sud-est parisien depuis 2006 vient d'être étendue à la région de Cergy-Pontoise. En prenant en compte le maximum de la vente constatée titre par titre pour chaque diffuseur, les rayons sont allégés sans impacter sur le niveau des ventes.

Cette action devrait être généralisée à l'automne 2007 à toute la France.

Contact presse : Stéphane BRIBARD - Tel : 01 49 28 75 23 - Fax : 01 49 28 74 19 - sbribard@nmpp.fr

Afin de mieux adapter l'offre à la demande, une action sur l'assortiment des titres sera lancée en avril prochain sur les 220 points de vente de la région de Reims.

Ce test s'appuiera sur une modélisation originale intégrant une typologie des titres en fonction des familles de presse, des niveaux de diffusion, de la segmentation des points de vente selon leur environnement socio-démographique. L'objectif est d'accroître la visibilité des titres et de ne pas dépasser 12 titres par mètre linéaire développé.

Les NMPP proposent de revaloriser la rémunération des diffuseurs de presse.

Dès 2007 un plan de rémunération à destination de tous les spécialistes de la vente de la presse (magasins de grandes villes, galeries marchandes, kiosques, grands linéaires) sera proposé pour une mise en œuvre rapide, l'objectif étant de rapprocher la rémunération des diffuseurs de la moyenne européenne.

Les NMPP s'engagent à développer des services aux lecteurs.

Pour favoriser les achats d'impulsion et faire redécouvrir aux lecteurs le chemin des commerces de presse, la politique d'animation des points de vente se dote de nouveaux outils marketing.

En 2007, le déploiement de notre support numérique « passion écran », inauguré l'année dernière sera accéléré pour atteindre 800 points de vente équipés à la fin de l'année.

Dès le mois d'avril, la carte de fidélité « Avantagespresse », en test sur la région de Grenoble depuis novembre 2006, sera étendue à la région Rhône-Alpes.

Le 18 décembre dernier, les NMPP ont lancé leur premier site Internet grand public « trouverlapresse.com » afin de faire mieux connaître l'offre titre et d'accompagner le lecteur jusqu'au point de vente le plus proche de chez lui. Ce premier outil grand public sera étoffé tout au long de l'année avec de nouveaux services.

**Contact presse : Stéphane BRIBARD - Tel : 01 49 28 75 23 - Fax : 01 49 28 74 19 -
sbribard@nmpp.fr**

Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne - SARL au capital de 50 000 euros, RCS Paris B562029090
52, rue Jacques Hillairet - 75612 Paris cedex 12 - Tél. : 01 49 28 70 00 - Fax : 01 49 20 80 00 - www.nmpp.fr